

**M. le vice-président:** Je déclare la motion adoptée.

Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois? Plus tard aujourd'hui, conformément à l'ordre adopté le 16 juin 1987?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## LES VOIES ET MOYENS

### LE TARIF DES DOUANES ET LA LOI SUR L'EXONÉRATION DE DROITS

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances))** propose: Qu'une motion des voies et moyens visant à modifier le Tarif des douanes et la Loi sur l'exonération de droits, déposée à la Chambre le mercredi 18 février, soit adoptée.

(La motion est adoptée.)

**M. Hockin** propose: Que le projet de loi C-69, tendant à modifier le Tarif des douanes et la Loi sur l'exonération de droits, soit lu pour la 1<sup>re</sup> fois et imprimé.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

## LA LOI NATIONALE DE 1986 SUR LES TRANSPORTS

### MESURE D'ÉTABLISSEMENT

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports)** propose que le projet de loi C-18, concernant les transports, soit lue pour la 3<sup>e</sup> fois et adoptée.

—Monsieur le Président, bien sûr, je regrette de n'avoir pas été à la Chambre ces quelques derniers jours pour écouter tous les arguments de mes collègues de l'opposition.

**M. le vice-président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je suis sûr que tous les députés voudront écouter attentivement le discours du ministre des Transports (M. Crosbie).

**M. Crosbie:** Cependant, j'admets volontiers que j'ai été des mieux représentés par mon secrétaire parlementaire, l'honorable député de Lethbridge—Foothills (M. Thacker). J'ai l'intention de continuer à me décharger sur lui de bien des tâches car il a beaucoup de talents et énormément de moyens.

En amorçant le débat de troisième lecture sur le projet de loi, j'aimerais faire une mention particulière du vice-premier ministre (M. Mazankowski). Il mérite des félicitations toutes particulières parce que c'est grâce à sa motivation, à sa perspicacité et à sa compréhension du système national de transport que l'on a entrepris les réformes regroupées dans le document *Aller sans entraves*. C'est à lui que l'on doit en très grande partie, sinon en totalité, les mesures dont est saisie la Chambre et qui seront adoptées dans un jour ou deux.

## Transports—Loi

En outre, je désire remercier le président du comité permanent des transports, le député d'Annapolis Valley—Hants (M. Nowlan) pour son excellent travail. Mes remerciements vont également à tous les membres du comité, y compris ceux de l'opposition officielle et du Nouveau parti démocratique. Ils se sont tous acquittés de leurs responsabilités avec zèle et ont fait des propositions utiles.

Bien sûr, je n'oublie pas les ministériels qui ont travaillé d'arrache-pied au sein de ce comité. Je ne sais pas si j'ai la liste complète de ces députés mais je remercie le député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine (M. Gray) pour son assiduité. Je remercie le député de Bow River (M. Taylor) qui n'a cessé de nous étonner et s'est imposé comme expert dans le domaine des transports. Pendant des années, il a été ministre des Transports de l'Alberta. Il y a aussi le député de St. Catharines (M. Reid) ainsi que le député de Fraser Valley-Est (M. Belsher), tous deux travailleurs infatigables. Je crois avoir mentionné tous les membres du comité représentant le gouvernement mais à tout hasard . . .

● (1750)

**M. Ouellet:** London—Middlesex.

**M. Crosbie:** Oh, oui! Il ne faut pas oublier le député de London-Middlesex.

Je désire également citer les noms des fonctionnaires qui, je crois, méritent des félicitations particulières en raison de l'énorme quantité de travail que le projet de loi a exigé d'eux depuis deux ans et demi. M. Keith Thompson pourrait à juste titre être cité comme l'un des artisans de cette mesure législative. M<sup>me</sup> Margaret Bloodworth, avocate-conseil générale de la CCT, est une femme très capable qui a effectué un travail considérable pour préparer ce projet de loi. M. Nick Mulder, sous-ministre adjoint de la Politique et de la Coordination, M. Jim Miller, directeur général des Politiques stratégiques, M. John Pringle, directeur de la Politique des transports routiers, M. Jacques Pigeon qui était avocat-conseil à Transports Canada et qui est maintenant au Conseil du Trésor ont tous apporté leur contribution. Naturellement, je voudrais remercier le député de Fraser Valley-Est, qui a assisté aux réunions du comité avec assiduité au nom du gouvernement.

Je serai bref parce que cela a déjà été très long. Le Livre blanc contenant les propositions d'*Aller sans Entraves* a été publié il y a près de deux ans. Au cours de l'automne 1985, il a été étudié à fond par le comité permanent qui a tenu des audiences dans tout le Canada. Ces conclusions ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration du projet de loi C-18. Ce printemps, le comité a à nouveau étudié à fond ce projet de loi, entendu des témoins, reçu des exposés et s'est déplacé d'un océan à l'autre.